Aide à l'estimation de la valeur des indicateurs après impacts court et long terme

Niveau général

Diversité Habitats (PS)

Calcul du nombre et de la surface des habitats à partir des nouvelles cartographies après impacts : passage de « naturel » à artificialisé ou passage d'un habitat naturel à un autre (ex forêt -> milieu ouvert).

A LT, considérer l'évolution de ces habitats s'ils ne sont pas gérés (ex : friche herbacée -> lande)

Diversité Espèces (PS)

Estimation du nombre d'espèces selon les nouvelles conditions après impacts : espèce considérée comme non présente si l'habitat favorable disparait ou devient trop restreint et morcelé (à croiser avec les besoins écologiques, notamment le domaine vital de l'espèce). Espèce considérée comme encore présente si suffisamment d'habitat favorable reste présent. Considérer que de nouvelles espèces adaptées aux milieux anthropisés peuvent apparaître, et que des végétaux peuvent être plantés.

Patrimonialité (PS)

Refaire les calculs avec les nouvelles espèces estimées, attention à bien prendre la nouvelle somme totale des espèces (qui a pu diminuer sans que les espèces patrimoniales ne soient impactées, faisant ainsi augmenter la valeur de l'indicateur).

Fonctionnalité (PS)

Refaire les calculs avec les espèces estimées pour les indicateurs de spécialisation des communautés. Estimer si les conditions seront toujours favorables à la reproduction des espèces qui se reproduisaient sur le site (ou si les nouvelles auront des conditions favorables).

Pression (PS)

Refaire les calculs des surfaces de milieux artificialisés et cultivés avec la nouvelle cartographie après impact. Estimer le nombre d'EEE qui resterait sur le site après impact (celles éradiquées et celles qui pourraient apparaître lors du chantier) et recalculer la surface de recouvrement.

Connectivité (PE)

A CT, il est peu probable que la longueur de linéaire de transport dans le PE change (à moins de connaître un projet de route ou de LGV). A LT, il faut se référer aux documents de planification.

Recalculer la longueur du linéaire de haie en fonction de l'altération ou l'amélioration du réseau de haie sur le site. A LT, les haies seront plus matures.

Recalculer la surface de corridor traversant le site en fonction des zones détruites (généralement, le site fait soit entièrement partie du corridor, soit pas du tout).

Associer les nouvelles espèces estimées sur le site à leur statut de cohérence régional TVB.

Représentativité (PE)

Recalculer les indicateurs de représentativité avec les nouvelles surfaces d'habitats cartographiées après impact et les couches SIG actuelles (elles ne devraient pas changer de façon notable à CT). A LT, l'occupation du sol devrait évoluer mais il est difficile de savoir dans quel sens, les couches actuelles peuvent donc aussi être utilisées en sachant que les indicateurs seront un peu biaisés.

Patrimonialité (PE)

A CT, le nombre d'espaces à enjeu a peu de chance de changer, à LT la création de zones à enjeu comme des ZNIEFF est très peu prédictible.

Associer les nouvelles espèces estimées sur le site à leur statut de déterminantes des ZNIEFF alentours.

Pression (PE)

Reprendre les couches SIG actuelles à CT (donc pas de changement) et à LT, soit avoir connaissance d'un modèle d'expansion de l'urbanisation et des terres agricoles, soit reprendre aussi les couches SIG actuelles et donc ne pas prendre en compte l'évolution long terme.